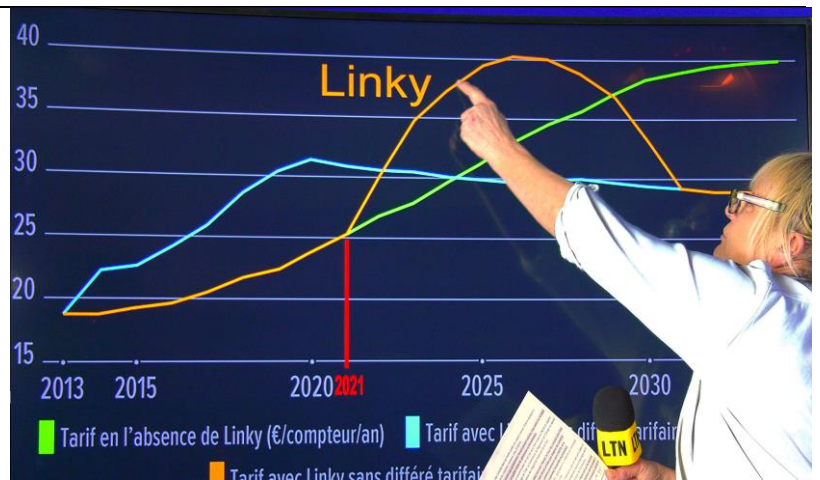


## Linky, arnaques des consommateurs profanes : ENEDIS des voyous en bandes organisées, notre devoir est de le dénoncer



Next-up organisation 14 01 2020

### Tous les consommateurs qui possèdent un compteur Linky se sont fait arnaquer, mais dans la grande majorité ils ne le savent pas parce qu'ils ne s'en rendent pas compte.

► Que diriez-vous si votre pompiste pouvait modifier à distance par exemple le comptage de ses pompes de distribution de carburants ? Est-ce que vous vous apercevriez par exemple qu'au lieu de mettre 50 litres de carburants dans votre réservoir en réalité vous n'en mettez que 47 litres et en payez 50 ?

Est-ce que vous vous apercevriez par exemple qu'au lieu de mettre du carburant à 98 de taux d'octane, vous ne mettez que du 97 ou 95 ayant un rendement énergétique plus faible ? La réponse est évidemment non.

Si tel était le cas pour le pompiste les gains journaliers de ces arnaques seraient énormes, mais cela n'est pas possible parce que le système mécanique et électronique de comptage (la métrologie) des pompes est totalement inaccessible aux gestionnaires des stations et scellé par les inspecteurs des Poids & Mesures.

Par contre pour la SA ENEDIS qui possède un système de comptage connecté appelé Linky, c'est exactement l'inverse, tout est possible puisque le Linky est upgradable à distance par le gestionnaire, donc non conforme à la réglementation sur [la législation de la Directives Européenne sur les Instruments de Mesure](#).

► Mais plus profane que profane, cela existe, comme dirait Coluche, l'électricité avec le Linky n'a plus le même rendement énergétique en Joules avec la LDE en kHz, mais c'est comme parler chinois, la quasi-totalité des médias et des consommateurs ne le sait pas, donc au final ce sont [les consommateurs qui paient une surfacturation à la SA ENEDIS](#) !

► De plus avec cette surconsommation énergétique engendrée par le système le Linky, c'est l'inverse des buts de la loi sur la Transition Énergétique, un comble !

► Ceci dit tous les possesseurs de compteurs Linky se font arnaquer, la quasi-totalité ne se rend compte de rien, notamment [leur puissance facturée en kVA au lieu du kW](#) comme précédemment, ils ne comprennent rien, c'est génial pour ENEDIS d'avoir des médias et des consommateurs profanes.

► Oui la SA ENEDIS est libre de changer les compteurs comme elle l'entend, ceci notamment par rapport aux évolutions technologiques comme explicitement stipulé dans le contrat, comme cela s'est fait sans aucun problème par exemple lors du passage du compteur électromécanique au compteur électronique pour plus de 10 millions de consommateurs. Néanmoins ce changement doit se réaliser avec la délivrance d'une marchandise appelée énergie électrique IDENTIQUE donc conforme qui est garantie par le contrat, en une seule fréquence 50 Hz, tandis qu'avec le système de comptage Linky l'énergie électrique n'est pas conforme car elle est vendue en deux fréquences une en 50 Hz et une deuxième en kHz rayonnante par conduction, parasite (surconsommation), etc ... !

► Autres paramètres, comme les arnaques du Linky sont sans fin, tous les possesseurs de compteurs Linky devront payer leurs compteurs Linky en [surfacturations mensuelles à compter de 2021 \(Graphique Cours des Comptes\)](#) avec en sus plus de 500 millions d'euro d'agios ! Par contre ENEDIS et dans les réseaux sociaux les pro-Linky ne cessent dire que le Linky n'appartient pas aux consommateurs, certes, mais on marche sur la tête, car le Linky [les consommateurs qui vont le payer à partir de 2021](#) ne leur appartient pas, pire de façon chronique tous les 10/12 ans les consommateurs vont le repayer !

► Franchement les dirigeants d'ENEDIS sont d'incroyables arnaqueurs, les possesseurs de compteurs Linky continuent même de payer la relève à pied [qui est explicitement incluse dans le TURPE](#), alors qu'avec le Linky il n'y a plus de relève à pied !

► ENEDIS des voyous en bandes organisées ? Oui Philippe Monloubou le président du directoire de la SA ENEDIS est le chef de bandes des voyous qui arnaquent subtilement les consommateurs. Dire cela est-ce de la diffamation ? Nous le disons depuis des années et s'il ne dit rien, c'est évidemment parce qu'il sait que c'est vrai et indéfendable par-devant un tribunal !

► Dans tous les cas il est sûr que les arnaques des consommateurs ayant un compteur connecté Linky ne pourront que s'amplifier dans le temps, sans parler de l'atteinte aux libertés, car que personne ne s'y trompe le CPL G3 bas débit en KHz, passera inéluctablement dans peu de temps CPL G5 en MHz haut débit avec donc en sus des irradiations carrément micro-ondes sur tous les réseaux électriques des appartements !

► En ce qui concerne l'impact du Linky sur les prix de l'immobilier, la tendance constatée ne va que s'amplifier, une maison isolée sans Linky aura une forte, voire très forte plus-value à la vente, tandis qu'un appartement équipé d'un Linky aura une moins-value, exactement pareil comme constaté par les professionnels pour une maison située à proximité d'un site d'antennes relais.